

Le travail social, discipline académique en devenir



En Suisse comme en France, le développement d'un doctorat en travail social s'avère nécessaire pour inscrire le travail social comme discipline académique propre. Retour sur les réflexions menées lors d'un colloque international.

© BalanceFormCreative / Adobe Stock

Par **Barbara Waldis**, directrice de l'Institut transdisciplinaire de travail social, Neuchâtel

Depuis février 2022 en Suisse, une inscription directe au programme de doctorat en travail social avec un master en travail social d'une haute école spécialisée (HES) est possible à l'Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS) de l'Université de Neuchâtel ^[1]. Jusqu'alors, seul le cursus universitaire à Fribourg, permettait de prétendre à un doctorat en travail social ^[2].

Cette nouvelle réalité de la disciplinarisation du travail social en Suisse est le fruit des efforts menés durant les trois dernières décennies par de multiples acteurs institutionnels, des chercheuses et chercheurs dans les HES et des organisations professionnelles du travail social. L'acceptation du travail social comme formation HES de niveau bachelor, en 2005, puis de niveau master, en 2008, représentent deux pas importants dans le cadre de la réforme d'éducation de Bologne. Depuis la création, en 2006, de la Société suisse de travail social, les membres fondateurs et fondatrices ont œuvré pour une acceptation de leur entité comme société savante à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, ce qui s'est réalisé en 2013. Peu après, le Fonds national suisse (FNS) de la recherche a accepté le travail social comme discipline à part entière. Depuis, plus de 300 projets de recherche du FNS ont été réalisés par des chercheuses et chercheurs des HES en travail social ^[3].

Le domaine Travail social de la HES-SO collabore avec la Commission universitaire de Suisse occidentale depuis 2017 pour organiser des séminaires postgrades de troisième cycle. Toutefois, c'est l'ordonnance du Conseil des Hautes écoles sur la coordination de l'enseignement, adoptée en 2019, qui exige que les Hautes écoles universitaires (HEU) proposent des passerelles aux Hautes écoles spécialisées (HES) pour le troisième cycle de formation. C'est ainsi qu'a

Comment citer cet article ?

Barbara Waldis, «Le travail social, discipline académique en devenir», REISO, Revue d'information sociale, publié le 7 décembre 2023, <https://www.reiso.org/document/11753>

abouti le projet commun de l'Institut transdisciplinaire de travail social de l'Université de Neuchâtel et de la HES-SO travail social.

La disciplinarisation du travail social (Bouquet et Jaeger 2013) et l'institution d'un doctorat progresse également en France depuis une vingtaine d'années (Jovelin 2021 ; Rullac 2014). Comme le colloque international « les enjeux de la discipline sciences humaines et sociales — travail social »^[4] a montré, il entre dans une phase décisive^[5]. Le principal message du colloque s'adressait aux politiques : en France aussi, il est temps qu'une décision ministérielle soit prise pour reconnaître le travail social comme une discipline académique et permettre ainsi une formation doctorale régulière. Un livre blanc et un livre vert sur le travail social ont d'ailleurs vu le jour en 2022, dans le but d'obtenir un tel arrêté ministériel ouvrant la voie à un doctorat en travail social. Les documents sont au ministère de l'Éducation et une réponse est attendue en automne 2023.

Les crises sociétales et la dynamisation du travail social

En France, selon les expert·e·s intervenu·e·s au colloque, les avancées institutionnelles en faveur de la disciplinarisation du travail social s'avèrent largement liées aux multiples crises traversées ces dernières années, qu'elles soient sanitaire (Covid), démocratiques ou écologiques. Celles-ci renforcent la perte de sens quant au social dans son ensemble, engendrant la recherche d'un tel sens. Ces situations créent un énorme besoin de travail social, de lien social et de collectif (intergénérationnel, international). Ces évolutions signalent une dynamisation du champ du social et créent ainsi une nouvelle urgence pour une reconnaissance académique complète avec un doctorat en travail social.

Ces développements sont aussi perceptibles en Suisse, mais les accents sont posés autrement^[6]. Le travail social écologique en est encore à ses débuts (jardinage urbain, éducation sociale des jeunes, responsabilité sociale des entreprises) et n'entre que petit à petit dans les cursus de formation du bachelor, du master ou encore dans les projets de thèse de l'ITTS. La thématique de la numérisation dans le travail social se révèle en revanche plus en avance : depuis une bonne décennie, de plus en plus de projets de recherche se développent sur la thématique (modèles de conseil hybride, utilisation des moyens digitaux par les jeunes, création d'outils numériques dans le domaine du handicap, dématérialisation des services sociaux ou encore utilisation de l'intelligence artificielle ou des réalités virtuelles).

La crise socio-sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a également provoqué, en deçà d'une poussée vers le numérique et d'un engagement des jeunes dans la solidarité intergénérationnelle, une nouvelle quête de sens dans le travail ce qui se remarque dans l'augmentation des inscriptions dans les formations sociales.

Un nouveau paradigme scientifique

Dans le contexte français, la question de savoir comment penser la discipline du travail social implique aussi la constitution en bonne et due forme d'une discipline reposant sur des chaires universitaires, divers champs de recherche et de pratique, ainsi qu'un collectif de chercheur·se·s (Grand 2021 ; Jovelin 2021 ; Laville et Salmon 2022 ; Rullac 2014). Il ressort également que les expert·e·s considèrent le développement académique du travail social comme le prototype d'une nouvelle manière de concevoir une discipline. Cette dernière est, au CNAM en France comme à l'ITTS en Suisse, considérée comme inter- ou transdisciplinaire : elle présente un modèle innovant, lequel repose sur la diversification des champs d'action sociale, mais également sur des approches conceptuelles et méthodologiques comme objet de débats disciplinaires. En outre, la discipline connaît le rattachement de la recherche à la pratique, avec des modèles d'intervention qui constituent un savoir essentiel du travail social. Enfin, elle connaît une valorisation de différents types de savoirs et de compétences.

Cette conception illustre comment la définition internationale du travail social et l'orientation de la discipline comme discipline d'action (Brekke et Anastas 2019 ; Jovelin 2021 ; Sommerfeld 2014 ; Spatscheck et Borrmann 2021) font leur chemin. Elle montre aussi, surtout, que c'est le travail social lui-même qui définit ce qui constitue un savoir pertinent pour sa propre discipline. S'appuyant sur une culture de la discussion dialectique, un regard critique et contestataire sur la société et sur des interventions pertinentes, le travail social peut aussi, en tant que discipline, conserver son caractère militant au-delà d'un narcissisme professionnel.

Pour mieux ancrer le travail social en tant que discipline et en tant que champ professionnel, l'augmentation de sa visibilité dans la société s'inscrit comme un élément important. Cette visibilité passe par un effort collectif et concerté, pensé avec toutes les conséquences de sa réussite. Les possibilités de formation et les succès du travail social doivent être présentés de manière claire. Il s'agit donc de faire connaître le travail social en tant que profession dans les écoles, les gymnases et les lycées et faciliter l'accès aux filières de formation. Il y a lieu, également, de poursuivre les publications témoignant de l'excellence de la recherche en travail social, que ces publications soient dispersées dans des revues sociologiques, psychologiques, anthropologiques ou des sciences de l'éducation (cf. Brekke et Anastas 2019) — contribuant ainsi à une reconnaissance externe — ou dans des revues scientifiques propres au travail social. Indispensables, ces publications spécifiques au champ contribueraient à consolider le savoir expert constitutif de la discipline et la rendrait plus visible par elle-même. Enfin, les travailleuses et travailleurs sociaux devraient reconnaître davantage le rôle que joue la recherche pour l'évolution de leur profession disposer de la possibilité de plus lier, dans leurs pratiques de terrain, les différents types de savoirs locaux, professionnels et scientifiques.

En regard des prémices de la sociologie ou de l'anthropologie comme discipline, à la fin du 19^{ème} siècle, le travail social peut également prendre son temps pour sa disciplinarisation. Pour avancer d'un pas supplémentaire, il semble essentiel de reconnaître, affirmer et diffuser plus amplement le savoir propre, existant à l'interne de la discipline, qui fonde la pratique professionnelle. L'acceptation des professeur-e-s HES comme directeur ou directrice autonomes de thèse relèverait du même mécanisme.

Approches internationales différentes

Les expériences internationales en matière de formation doctorale en travail social montrent une diversité des pratiques (cf. également Rullac, Tabin, et Frauenfelder 2018), en fonction des évolutions sociales et des institutions académiques de certains pays. Cette diversité est un atout, car elle ouvre les voies du possible. Citons divers exemples, à commencer par celui de l'IRTS Parmentier, à Paris. Comme le domaine du travail social de la HES-SO, cette structure a conclu une entente avec des institutions universitaires du Québec canadien dans le cadre de son école doctorale libre. Au Portugal, d'une manière différente, autonome et impressionnante, le doctorat en travail social a été initialement réalisé par le biais d'un accord avec une université de Sao Paulo, au Brésil. En Allemagne, une nouvelle initiative, lancée début 2023, est le collège doctoral des écoles supérieures de travail social de Rhénanie-Palatinat ^[7] : le doctorat en travail social y est officiellement reconnu. Les thèses sont dirigées conjointement par deux professeur-e-s de travail social HES, membres du collège doctoral. Ce modèle convainc par l'acceptation de l'excellence des professeur-e-s HES, qui remplissent les qualifications pour être admis-es comme membres du collège doctoral, sans collaboration supplémentaire avec des professeurs d'une université. Ce modèle pourrait servir d'inspiration pour un développement futur de l'Institut transdisciplinaire de travail social ^[8]. A ce jour, les thèses y sont également encadrées par deux personnes, un-e professeur-e HES et un-e professeur-e de l'Université de Neuchâtel.

Le programme doctoral de l'ITTS dure cinq ans au maximum ^[9]. Considéré comme innovant par swissuniversities, il permet de suivre, surtout durant les premiers dix-huit mois, des séminaires thématiques et méthodologiques, ainsi que d'acquérir des compétences transversales tant dans les universités et HES locales que sur le plan international. Ces possibilités contribuent par ailleurs à la création d'un riche réseau professionnel international pour les

doctorant-e-s.

Créer des connaissances propres à la discipline

Choisir de réaliser un doctorat en travail social repose sur différentes raisons : reconnaissance professionnelle, nécessité pour mener une carrière académique, curiosité personnelle. En tous les cas, il permet de traiter une question de recherche de façon approfondie et de créer de nouveaux savoirs, qu'il soit fait en Suisse ou en France. Les expériences présentées par trois doctorant-e-s en travail social au colloque illustrent à quel point leur parcours professionnel est solidement ancré dans la pratique professionnelle du travail social. Leurs recherches pour le doctorat se nourrissent, d'une part, de ces expériences, mais font également émerger de nouveaux projets et pratiques de travail social. L'expérience des doctorants de l'ITTS est similaire : les quatorze doctorant-e-s sont engagé-e-s dans des projets de recherche, enseignent dans des HES de travail social ou travaillent dans des institutions sociales privées ou publiques.

Le dialogue international à propos de la formation doctorale en travail social témoigne d'une volonté d'institutionnalisation dynamique des professionnel-le-s et d'un grand besoin de recherche en travail social pour soutenir la pratique. Il témoigne de la reconnaissance croissante d'un travail social comme discipline innovante, porteuse de savoirs spécifiques, professionnels, diversifiés et surtout nécessaires et utiles, avec un espace de reconnaissance mutuelle de la recherche, des pratiques réflexives et de l'importance politique. Pour observer les résultats des développements académiques de la disciplinarisation du travail social, il convient d'engager le regard sur une longue durée, avec des points d'orgue intermédiaires. Ce sont eux, qui permettront de continuer et réajuster, au besoin, le développement de la discipline.

Bibliographie

- Bouquet, Brigitte, et Marcel Jaeger. 2013. « [Chapitre 3. Comment construire le champ disciplinaire du travail social en France ?](#) » In *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ? Politiques et interventions sociales*. 67-74. Rennes: Presses de l'EHESP.
- Brekke, John S., et Jeane W. Anastas, éd. 2019. *Shaping a science of social work: professional knowledge and identity*. New York, NY: Oxford University Press.
- Grand, Olivier. 2021. « Qu'apporte la discipline du travail social à la profession du travail social ? L'expérience des hautes écoles de travail social en Suisse romande ». *Sociographe* 76: 157-63.
- Laville, Jean-Louis, et Anne Salmon. 2022. *Pour un travail social indiscipliné. Participation des citoyens et révolution des savoirs*. Toulouse : érès.
- Jovelin, Emmanuel. 2021. « Manifeste pour une discipline sciences humaines et sociales - travail social », *Pensée plurielle* 53: 174-189.
- Rullac, Stéphane. 2014. « La recherche en travail social. une brève histoire d'un paradigme scientifique », *Sociographe* 5: 157-72.
- Rullac, Stéphane, Jean-Pierre Tabin, et Arnaud Frauenfelder. 2018. *La fabrique du doctorat en travail social: controverses et enjeux*. Politiques et interventions sociales. Rennes: Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Sommerfeld, Peter. 2014. « [Social Work as an Action Science: A Perspective From Europe](#) ». *Research on Social Work Practice* 24 (5): 586-600.

^[1] Avec une note minimale de 5 pour le travail de master et une moyenne de 4.75 au master.

^[2] Avec l'obtention préalable et supplémentaire jusqu'à 60 crédits pour des personnes titulaires d'un MA en travail social d'une HES.

^[3] Cf <https://data.snf.ch/grants>

^[4] Ce colloque a été organisé le 9 juin 2023 par Emmanuel Jovelin au Conseil national des arts et métiers (CNAM) à Paris.

^[5] Voir cette page : <https://sante-solidarite.cnam.fr/colloque-international-les-enjeux-de-la-discipline-sciences-humaines-et-sociales-travail-social-1407573.kjsp>

^[6] Cette affirmation découle des observations, certes partielles, de l'auteurice de cet article.

^[7] <https://www.pknrw.de/english>

^[8] Cela nécessiterait l'élaboration d'une ordonnance du Conseil suisse des universités.

^[9] En savoir plus sur cette page https://www.unine.ch/seco/home/instituts_recherche/institut-transdisciplinaire-de-t/doctorat-en-travail-social.html